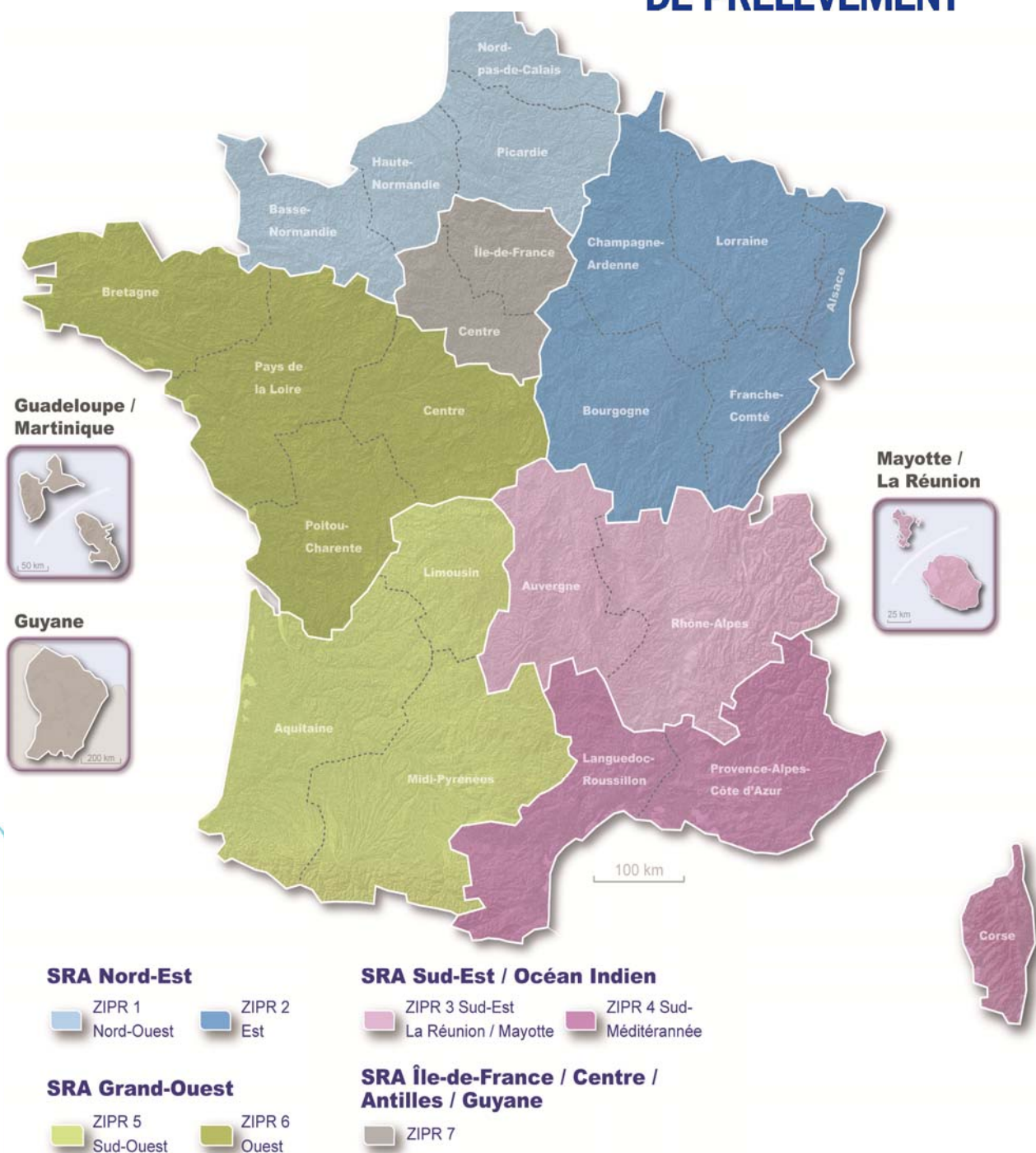


# 2012

## SYNTHÈSE NATIONALE

### ACTIVITÉ RÉGIONALE DE PRÉLÈVEMENT



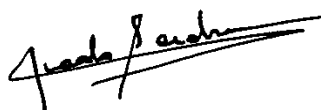
La période de renouvellement 2012-2013 des schémas d'organisation des soins pour l'activité de greffe inter-régionaux (SIOS) donne à la onzième édition de la synthèse nationale des fiches régionales une importance toute particulière. La synthèse nationale concerne l'activité 2012 de prélèvement et de greffe d'organes, et de cornées. Elle permet de comparer les régions entre elles, d'identifier d'éventuelles disparités entre régions afin de réfléchir sur leurs causes et sur les moyens d'y remédier. La publication annuelle d'indicateurs régionaux (communs et homogènes) spécifiques du prélèvement et de la greffe autorise le suivi de ces activités. Ces indicateurs se veulent être une source d'informations utiles et pertinentes pour les Agences régionales de santé, dans le cadre de l'organisation des soins et des renouvellements d'autorisation pour les activités concernées. Cette restitution est également utile pour les professionnels de santé et pour les décideurs participant à l'élaboration des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des établissements de santé.

En 2012, l'activité est en légère hausse avec 5 023 greffes d'organes réalisées, (4 945 greffes en 2011). Le nombre de greffes ne permet toujours pas de répondre aux besoins croissants et le nombre de malades susceptibles de bénéficier d'une greffe d'organes ne cesse de progresser 17 627 en 2012 (contre 16 519 en 2011). L'activité de prélèvement de cornées est restée stable en 2012 : 9 893 cornées ont été prélevées et 4 372 ont été greffées.

A la lecture de cette synthèse nationale, plusieurs conclusions s'imposent qui permettent, dans la ligne des prochains travaux d'élaboration des SIOS de la greffe, d'établir des lignes directrices pour les années à venir. La réduction des disparités régionales reste une priorité, tant en termes de prélèvement qu'en termes d'accès à la greffe. Localement, cela suppose un effort d'optimisation du recensement des donneurs et du prélèvement qui doit tenir compte du potentiel au sein de chaque région. La baisse du taux d'opposition grâce à des programmes d'amélioration de la qualité est essentielle. La mise à jour régulière des règles de répartition des greffons vise à améliorer l'accès à la greffe pour le plus grand nombre, tout en préservant les principes d'équité et d'efficacité. Dans un contexte épidémiologique de vieillissement des donneurs, l'Agence de la biomédecine s'est engagée à promouvoir les actions permettant d'assurer la qualité des greffons, notamment par le programme des machines de perfusion des greffons rénaux, ou via le programme pour l'évaluation des donneurs potentiels Cristal Action.

Enfin, cette onzième édition constitue la base des indicateurs à suivre dans le cadre du nouveau plan greffe 2012-2016 adopté le 7 mars 2012 par le Ministère de la santé. L'Agence de la biomédecine et les établissements sont engagés conjointement dans la réalisation de ces objectifs avec l'appui des Agences régionales de santé.

Emmanuelle PRADA BORDENAVE  
Directrice générale





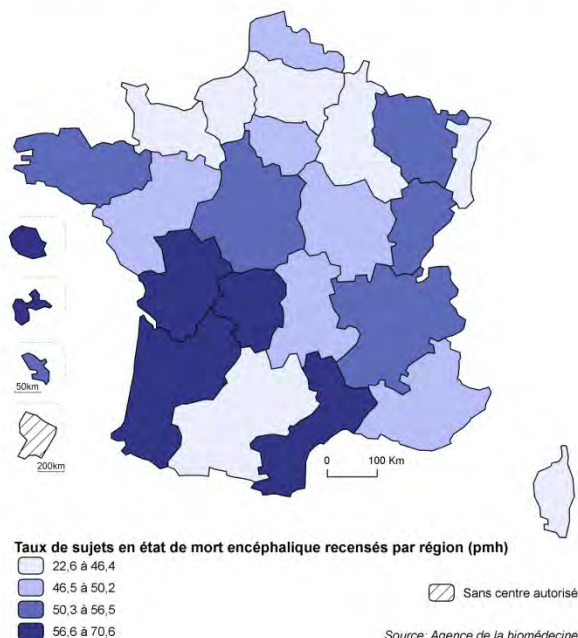
## SOMMAIRE

LE DON D'ORGANES .....	4
LA GREFFE CARDIAQUE .....	9
LA GREFFE PULMONAIRE .....	14
LA GREFFE HÉPATIQUE .....	18
LA GREFFE RÉNALE .....	21
CORNÉES.....	24
TABLEAUX DE SYNTHÈSE .....	27



Figure P1A

Donneurs en état de mort encéphalique recensés en 2012

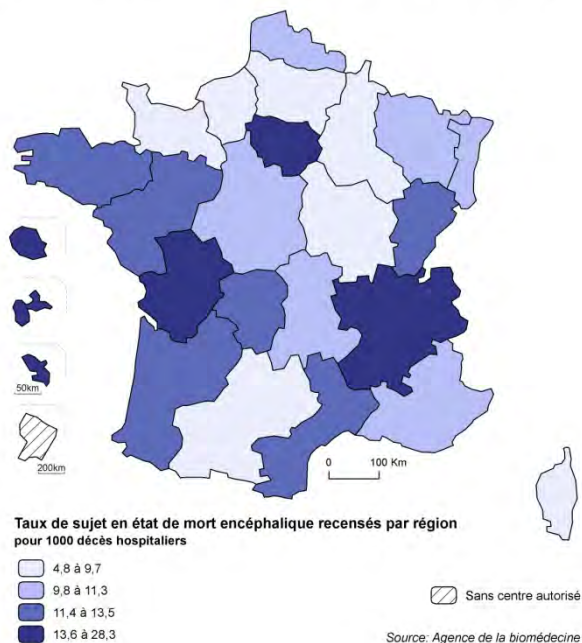


En 2012, le taux de recensement a progressé<sup>1</sup> avec 50,4 donneurs recensés en état de mort encéphalique par million d'habitants (pmh) contre 48,7 pmh en 2011, soit 3301 donneurs recensés contre 3 174 en 2011. Les régions qui ont les taux de recensement les plus élevés en 2012 (> 56 pmh) se situent principalement en région Ouest (Limousin, Poitou-Charentes, Bretagne et Aquitaine) avec le Languedoc-Roussillon<sup>2</sup>. La progression de l'activité est à souligner pour l'Aquitaine et certaines régions du Nord-Est. Les régions Midi Pyrénées, Haute-Normandie, Picardie, et la Corse ont les taux de recensement les moins élevés en 2012 (< 40 pmh) (Figure P1A). La région Auvergne progresse de même que l'Île-de-France.

La figure P1B représente le nombre de donneurs en état de mort encéphalique recensés, rapporté au nombre de décès hospitaliers ; celui-ci reflète mieux le potentiel de donneurs dans certaines régions où la mortalité est plus faible, telles qu'en Île-de-France où dans la région Rhône-Alpes (Figure P1B). Le nombre d'effectifs temps plein (ETP) dédiés au prélèvement, l'existence d'un réseau de prélèvement représentent des indicateurs fiables mais sont insuffisants pour expliquer les forts taux observés dans les régions Ouest. L'adhésion au système d'information Cristal Action devrait améliorer au fil du temps l'activité de recensement des donneurs potentiels au sein des centres et des réseaux régionaux : à ce jour, les régions Ouest et Sud Méditerranée sont les plus investies dans ce programme, mais l'installation de celui-ci progresse dans toutes les régions.

Figure P1B

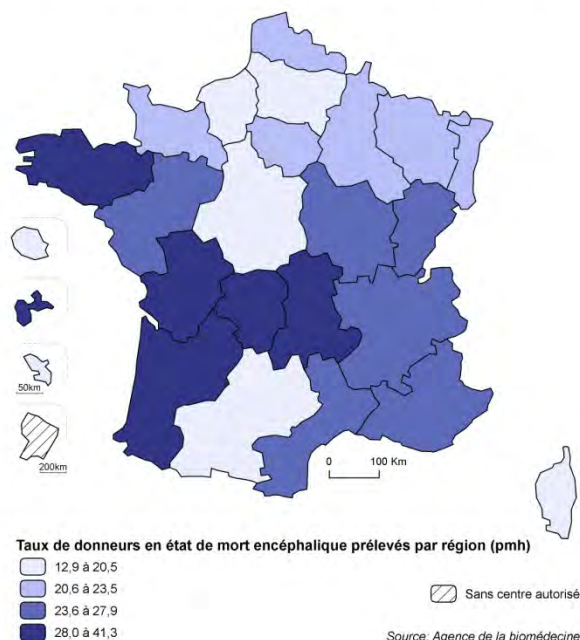
Donneurs en état de mort encéphalique recensés en 2012



<sup>1</sup> Rapport annuel d'activité Agence de la biomédecine, Tableau P2.  
<sup>2</sup> Associé aux DOM : Guadeloupe-La Réunion

Figure P2

## Donneurs en état de mort encéphalique prélevés en 2012



Le taux de prélèvement d'organes a aussi progressé en 2012 (24,3 pmh contre 24,1 pmh en 2011) ; le nombre de donneurs prélevés en état de mort encéphalique est de 1 589 contre 1 572 en 2011. Les régions qui atteignent les taux de prélèvement les plus élevés (> 30 pmh) se situent aussi en région Ouest (Limousin, Bretagne et Poitou-Charentes) avec l'Auvergne. Les régions de l'Auvergne, La Réunion, Poitou-Charentes, et Rhône-Alpes voient leur activité de prélèvement EME progresser en 2012. Une baisse d'activité de prélèvement est notable dans les régions Nord-Pas-de-Calais, les régions Centre et Midi-Pyrénées ont les taux les plus faibles (Figure P2).

L'efficacité du prélèvement en 2012 par rapport à 2011 varie selon l'organe : la part de donneurs âgés de <60 ans, prélevés d'un cœur s'est stabilisée (43%), de son côté le prélèvement de poumon chez des donneurs âgés de <70 ans, a augmenté (23% contre 19% en 2011). le prélèvement de foie s'est stabilisé (75%) et le rein a baissé (93,1% contre 94,3% en 2011)<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Rapport annuel d'activité Agence de la biomédecine, Tableau P4

1. Le prélèvement cardiaque chez les donneurs de moins de 60 ans (Figure P5) est conséquent (> 50% des donneurs) dans les régions Lorraine, Pays de la Loire et Basse-Normandie ; cette région a vu son activité progresser en 2012.

2. Le prélèvement pulmonaire chez les donneurs de moins de 70 ans (Figure P6) est important (> 30% des donneurs) en Basse-Normandie, région PACA, Poitou-Charentes, Auvergne et Aquitaine. Les régions Midi-Pyrénées, Centre, Haute-Normandie et Picardie ont une moindre activité en 2012. Globalement ce prélèvement progresse en métropole.

3. Le prélèvement hépatique (Figure P7) est important (> 83% des donneurs) en Lorraine, Auvergne, Languedoc-Roussillon et Basse-Normandie.

4. Le prélèvement rénal (Figure P8) est de 100% dans une région de moins qu'en 2011. Le taux le plus bas est atteint en Alsace (84,1%) les régions Lorraine et Rhône Alpes ont aussi des taux inférieurs à 88% très en deçà de la moyenne nationale (93,1%).

Plusieurs facteurs nécessitent d'être considérés pour justifier de telles variations dans le temps, tels que :

- les caractéristiques épidémiologiques de la population (exemple l'âge des donneurs),<sup>4</sup>
- l'existence d'une équipe de greffe sur la région,
- la politique d'acceptation des greffons par les équipes,
- l'organisation locale des soins notamment dans les services de réanimation,
- le taux d'opposition.

<sup>4</sup> Voir Tableau 3

## LE DON D'ORGANES

Figure P3

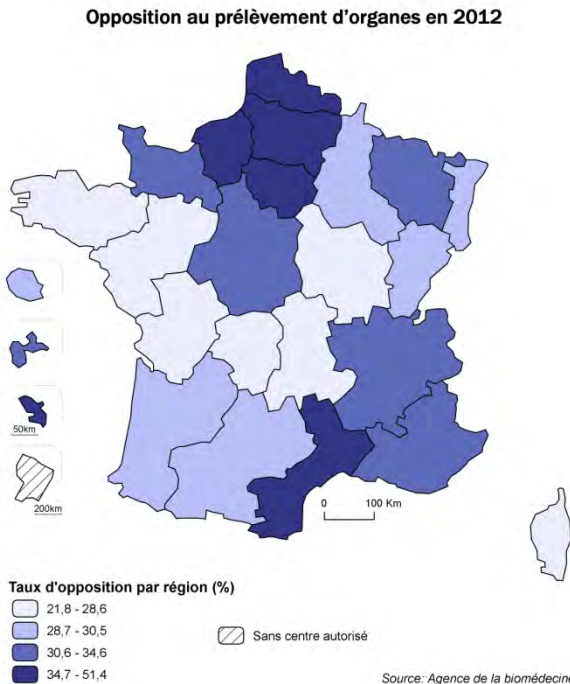
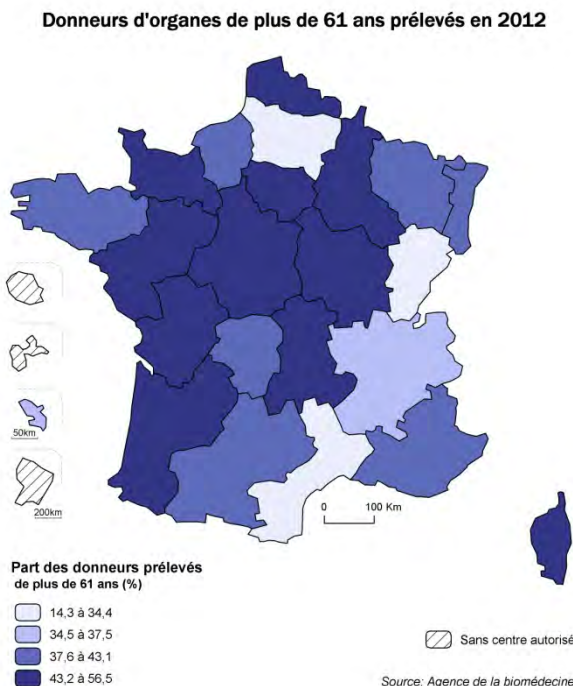


Figure P4



En 2012, le taux national d'opposition au prélèvement est de 34% contre 32% en 2011. Ces taux varient d'une région à une autre, s'échelonnant de 21,8% en Bourgogne à 51,4% en Picardie (Tableau 1). Les régions Bretagne, Bourgogne, Auvergne, Poitou-Charentes ont les taux d'opposition les plus faibles (< 27%) (Figure P3). Les taux d'opposition les plus élevés ( $\geq 40\%$ ) se situent en Picardie, Ile-de-France, Martinique, Haute-Normandie, ainsi qu'en Nord-Pas-de-Calais. Parmi les actions potentielles d'amélioration, la transmission aux proches de son vivant de sa position vis-à-vis du don d'organes, la recherche des facteurs favorisant l'expression d'un refus lors de l'entretien, ainsi que les conditions et modalités de l'abord des proches constituent une piste majeure à développer pour diminuer le taux d'opposition. Malgré tout, ces taux d'opposition varient d'une année à l'autre au sein d'une même région faisant de la Corse en 2011 une des régions au taux le plus élevé, un moins bon élève en 2012 (28,6% inférieur à la moyenne nationale).

L'âge moyen des donneurs continue de progresser pour atteindre 54,5 ans en 2012. Le taux de donneurs âgés de 61 ans et plus représente 43% (39% en 2011) (Tableau 1). Les régions pour lesquelles la part de donneurs âgés de plus de 61 ans, représente plus d'1/3 des donneurs ne correspondent pas toujours aux régions où le vieillissement de la population est important, mais témoignent aussi d'une politique d'acceptation proactive de ces donneurs (Figure P4). La part de ces donneurs âgés peut atteindre plus de 50% comme en Lorraine, Pays de la Loire ou Poitou Charentes. Par rapport à 2011, le nombre de régions ayant un taux de donneurs âgés de 61 ans et plus, supérieur à 50% s'est accru. Cette forte progression explique l'augmentation du nombre d'organes (reins) à critères élargis et la démarche des équipes et de l'Agence en faveur de la perfusion continue de ces greffons après le prélèvement afin de les préserver. Les bons résultats de ces greffes nécessitent encore d'être consolidés avec le temps. Notre engagement en 2011 dans le programme des machines à perfusion rénale, s'est poursuivi et amplifié en 2012. L'Agence travaille à la mise en place de solutions médico-économiques et logistiques indispensables au développement de celui-ci. Tous ces motifs incitent à poursuivre l'acceptation de ces donneurs de plus en plus âgés.



Figure P5

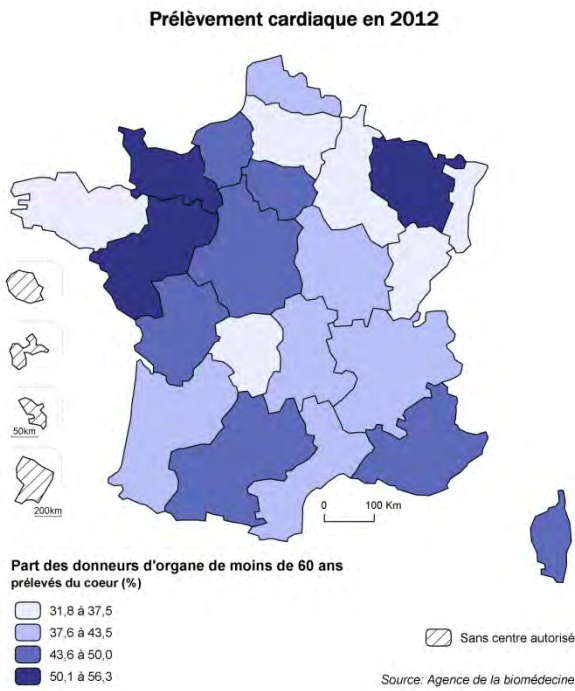


Figure P7

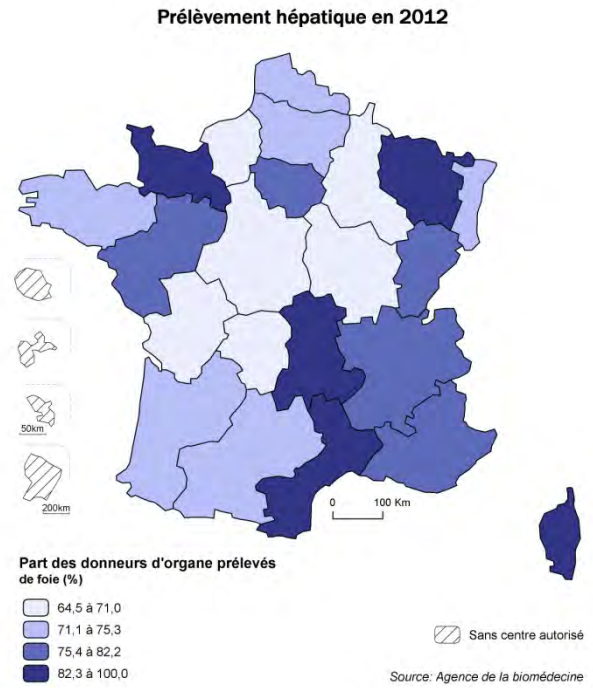


Figure P6

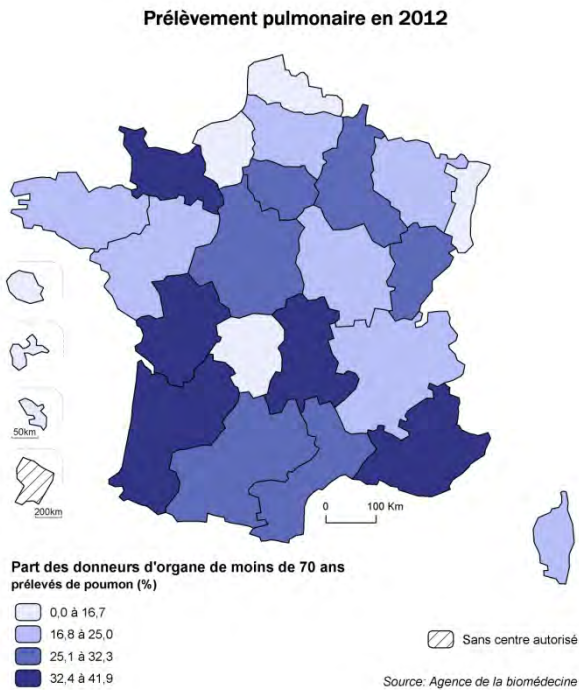


Figure P8

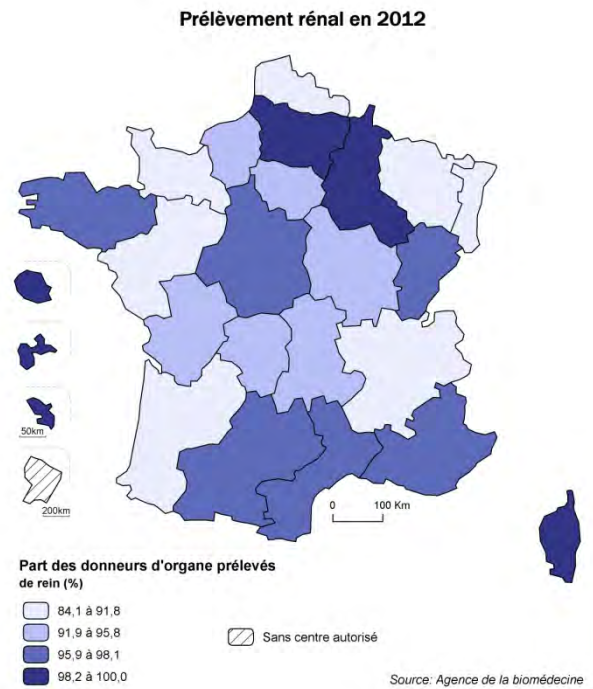
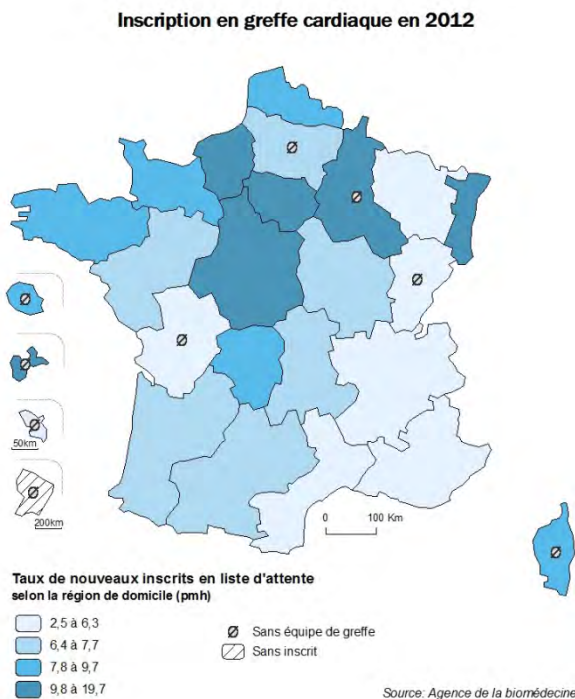


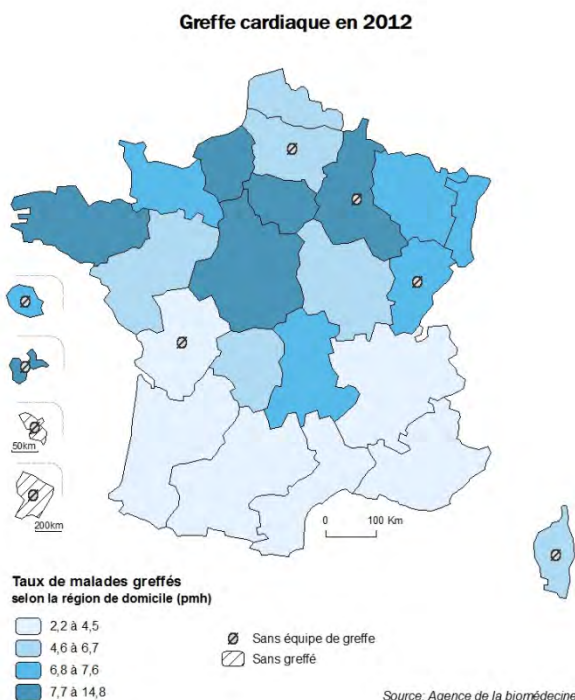


Figure C1



Le taux de nouveaux malades inscrits sur la liste d'attente de greffe cardiaque en 2012 en France est de 8,0 pmh (Tableau 1) alors qu'il était de 7,8 pmh en 2011 (Tableau 3). Des disparités régionales persistent en France métropolitaine puisque ce taux varie de 11,9 (Haute-Normandie) à 3,3 pmh (Poitou-Charentes) (Tableau 1). Parmi les différentes régions de France, 9 d'entre elles (4 régions d'outre-mer, Champagne-Ardenne, Corse, Franche-Comté, Picardie et Poitou-Charentes) sont dépourvues d'équipe de greffe cardiaque (Figure C1). Sept régions ont un taux d'inscription en liste d'attente supérieur à 9,0 pmh<sup>5</sup> (Alsace, Centre, Champagne-Ardenne, Corse, Haute-Normandie, Ile-de-France, Limousin). Dix régions ont un taux de nouveaux inscrits inférieur à 7,0 pmh<sup>1</sup> (Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes) (Tableau 1 et Figure C1). Les 4 régions d'outre-mer sont des régions de contraste avec un taux de nouveaux inscrits allant de 0,0 à 19,7 pmh.

Figure C2

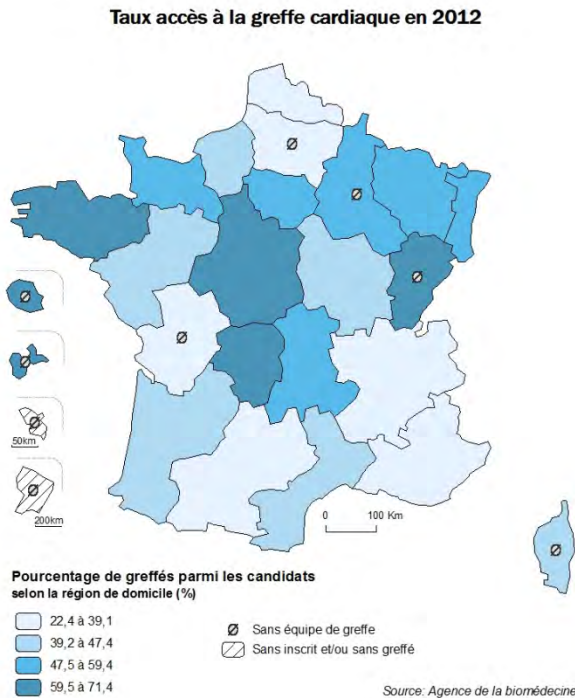


Le taux de greffe cardiaque en 2012 en France (6,0 pmh) est comparable à celui de 2011 (6,1 pmh) (Tableau 1 et Tableau 3) avec un écart allant, en France métropolitaine, de 9,0 pmh (Champagne-Ardenne) à 2,2 pmh (Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur). Dans 6 régions, le taux de greffe cardiaque est supérieur à 7,5<sup>6</sup> pmh (Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Haute-Normandie, Ile-de-France) et dans 5 régions il est inférieur à 4,5 pmh (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes). Parmi les 7 régions qui ont le taux d'inscription sur la liste d'attente le plus important, toutes ont une activité de greffe supérieure au taux national. Les 5 régions qui ont un taux de malades greffés faible (inférieur à 4,5 pmh), ont un taux de nouveaux malades inscrits sur la liste d'attente inférieur au taux national.

<sup>5</sup> Valeur arbitraire définie à +/- 1,0 pmh de la valeur nationale

<sup>6</sup> Valeur arbitraire définie à +/- 1,5 pmh de la valeur nationale

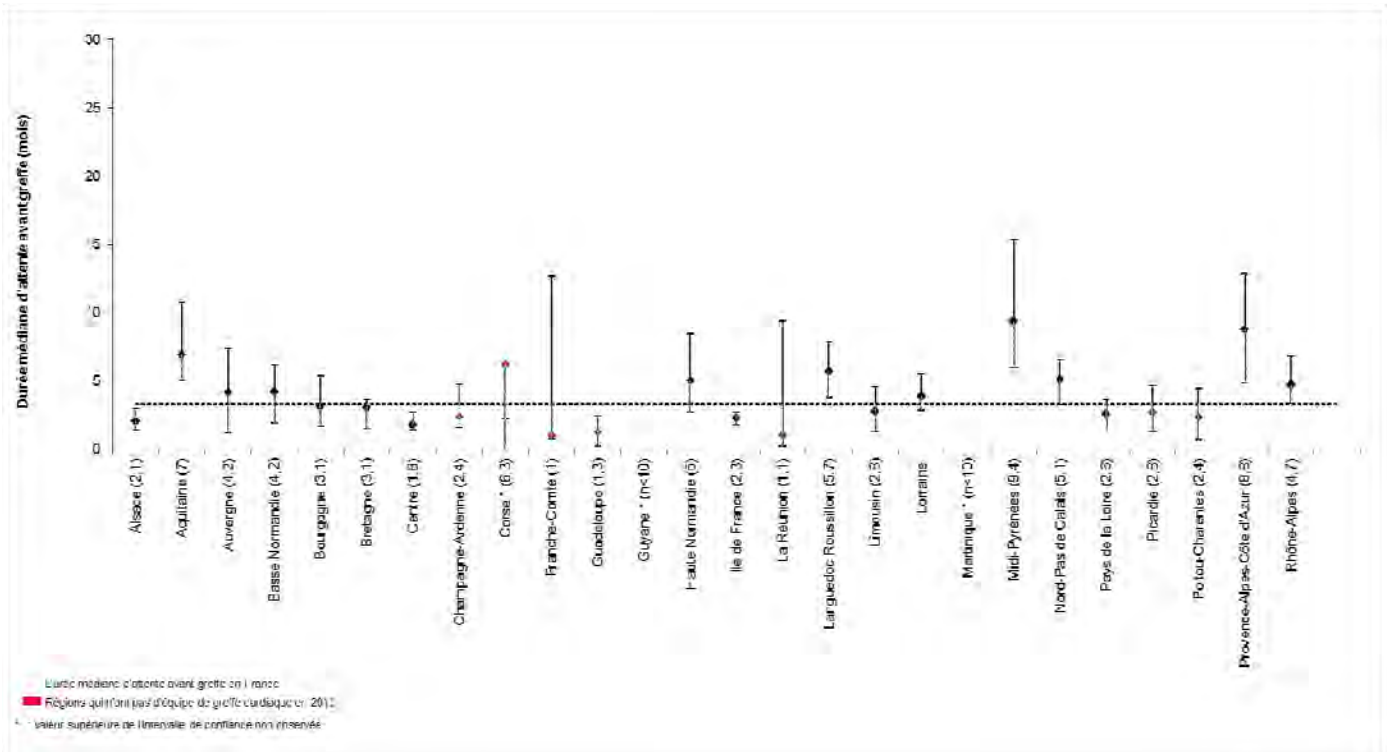
Figure C3



En 2012, le pourcentage de malades inscrits (total candidats) sur la liste d'attente ayant bénéficié d'une greffe cardiaque dans l'année est de 47,8% alors qu'il était de 49,6% en 2011. Ce pourcentage varie de 71,4% (Limousin) à 22,4% (Provence-Alpes-Côte d'Azur) (Tableau 1). Parmi les 8 régions de France métropolitaine (Auvergne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Ile-de-France, Limousin, Lorraine) qui ont 55% ou plus des inscrits greffés dans l'année, toutes ont un taux de greffes supérieur ou égal au taux national. Parmi les 7 régions de France métropolitaine (Corse, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes) qui ont un taux d'accès à la greffe inférieur ou égal à 40%, 6 (Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes) ont des taux de greffe ou d'inscription inférieurs aux taux nationaux. Ces constats incitent à élargir l'analyse des particularités régionales en termes d'offre de greffe cardiaque à celle des particularités régionales en termes de parcours de soin des malades au sein de la filière de prise en charge de l'insuffisance cardiaque.

Au regard de ces disparités régionales, l'Agence de la biomédecine soutient un projet, à promotion académique de constitution d'une cohorte d'insuffisants cardiaques systoliques avancés recrutés, dans différentes régions de France pour mieux analyser les besoins.

**Figure C4** Durée médiane d'attente avant greffe cardiaque et intervalle de confiance pour les malades inscrits entre 2007 et 2012 selon la région de domicile du malade (Durée médiane en France : 3,4 mois)

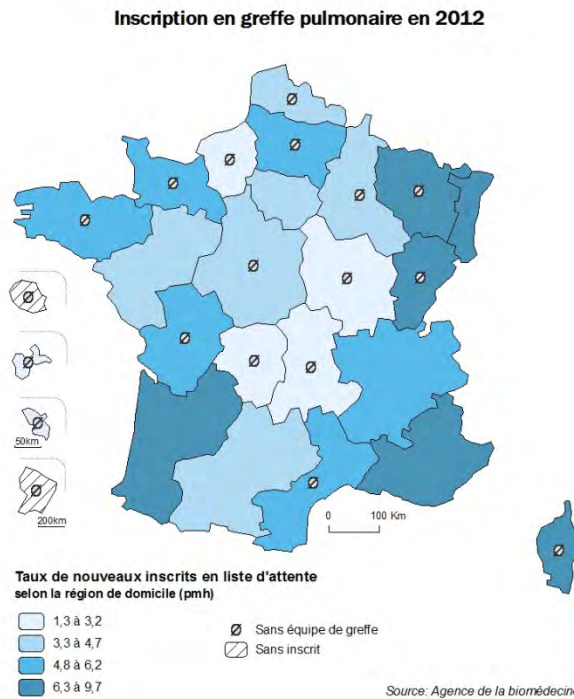


La durée médiane d'attente avant greffe cardiaque varie selon les régions avec des extrêmes allant de 1,0 mois (Franche-Comté) à 9,4 mois (Midi-Pyrénées) (Figure C4). La médiane d'attente est inférieure à la valeur moyenne nationale (3,4 mois) pour les 2 régions d'outre-mer pour lesquelles elle peut être calculée. Parmi les 5 régions de métropole (Alsace, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Ile-de-France, Poitou-Charentes) dans lesquelles la médiane d'attente est inférieure ou égale à 2,4 mois, 3 ont un taux de nouveaux inscrits supérieur au taux national. Parmi les 3 régions (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur) qui ont la médiane d'attente la plus longue (supérieure à 6,4 mois), toutes ont un taux de nouveaux inscrits inférieur au taux national. Aucune de ces régions n'est dépourvue d'équipe de greffe cardiaque. Ces données suggèrent que la médiane d'attente est déterminée, à la fois par les règles de répartition des greffons qui privilégient l'accès à la greffe des candidats en situation d'urgence vitale, mais aussi par la politique d'inscription des équipes de la région.





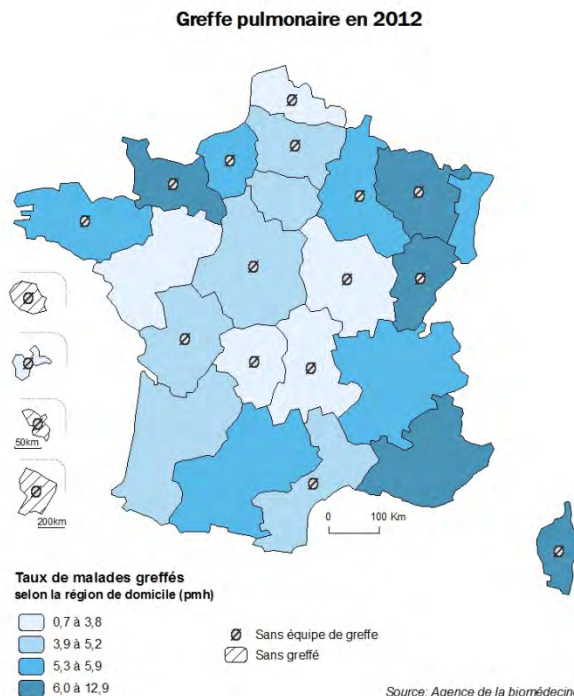
Figure PO1



Parmi les différentes régions de France, 7 (Alsace, Aquitaine, Ile-de-France, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes) sont pourvues d'équipe de greffe pulmonaire (Figure PO1).

Le taux de nouveaux malades inscrits sur la liste d'attente de greffe pulmonaire en 2012 en France est de 5,0 pmh alors qu'il était de 4,9 pmh en 2011 (Tableau 3). Il existe des disparités régionales importantes puisque ce taux varie de 9,7 pmh (Corse) à 0 pmh (Guyane) (Tableau 1). En France métropolitaine, 5 régions ont un taux d'inscription supérieur ou égal à 7,0 pmh<sup>7</sup> (Alsace, Corse, Franche-Comté, Lorraine, Provence-Alpes-Côte d'Azur) et 3 régions ont un taux de nouveaux inscrits inférieur ou égal à 3,03 pmh (Auvergne, Bourgogne, Limousin) (Figure PO1).

Figure PO2



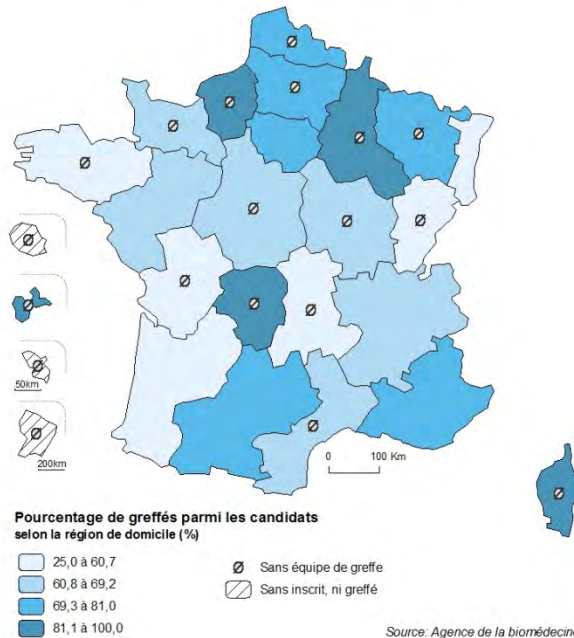
Le taux de greffe pulmonaire en France en 2012 est de 4,9 pmh alors qu'il était de 4,7 pmh en 2011 (Tableau 3). Il existe un écart important allant de 12,9 pmh (Corse) à 0 (Guyane, La Réunion, Martinique) selon la région de domicile du receveur (Tableau 1). Dans trois régions de France métropolitaine, le taux de greffe pulmonaire est supérieur ou égal à 6,9 pmh<sup>3</sup> (Corse, Lorraine, Provence-Alpes-Côte d'Azur) et dans 2 régions, il est inférieur ou égal à 2,9 pmh<sup>3</sup> (Auvergne, Limousin). Les 5 régions, qui ont le taux d'inscription sur la liste d'attente le plus important, ont toutes une activité de greffe supérieure au taux national. Le taux de receveurs greffés pmh au niveau régional est indépendant de la présence ou non d'une équipe de greffe pulmonaire dans la région (Figure PO2).

<sup>7</sup> Valeur arbitraire définie à +/- 2 pmh de la valeur nationale.



Figure PO3

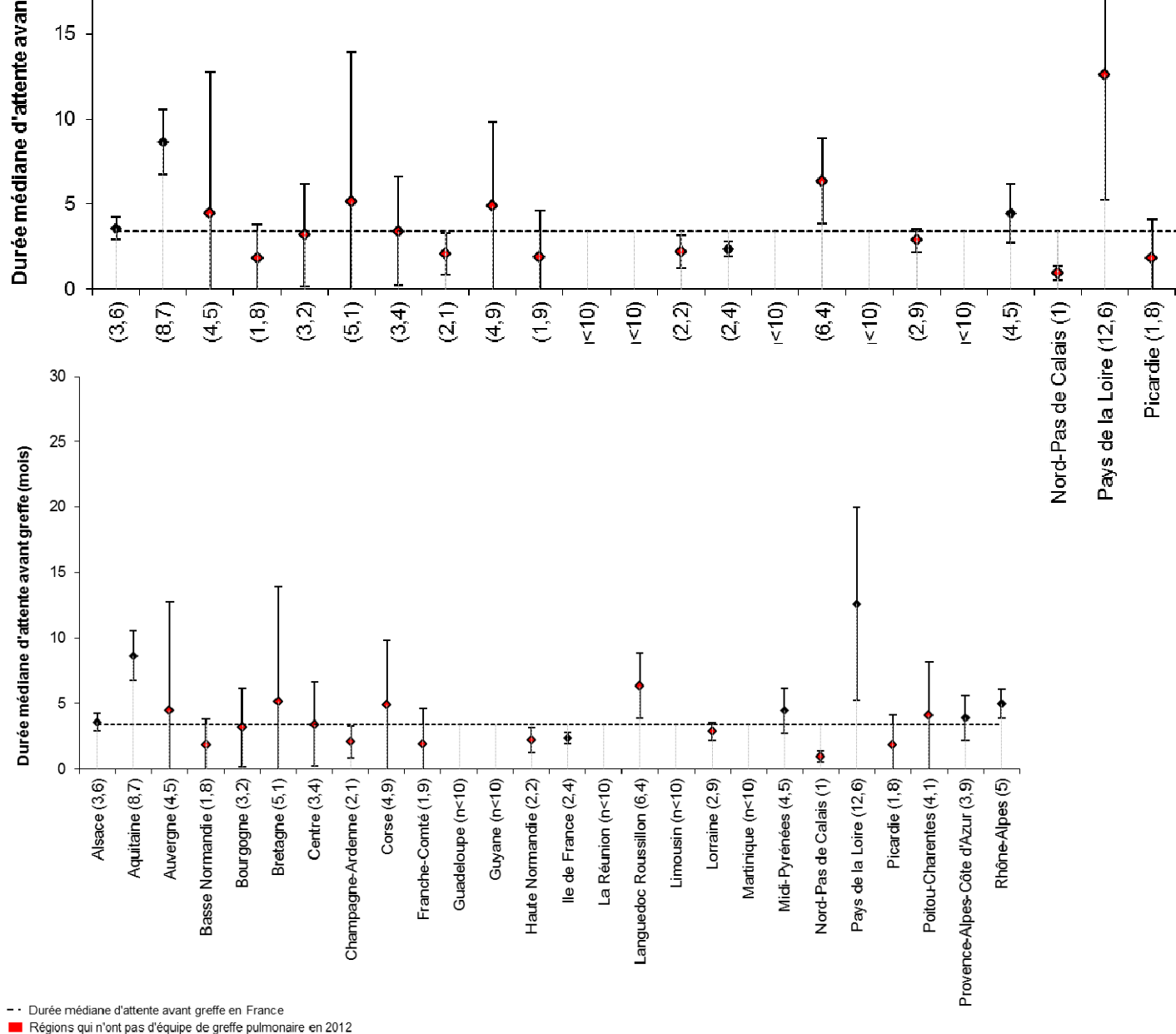
Taux d'accès à la greffe pulmonaire en 2012



En 2012, le pourcentage de malades inscrits (total candidats) sur la liste d'attente ayant bénéficié d'une greffe pulmonaire dans l'année est de 67,4%. Il varie de 0% (Martinique) à 100% (Champagne-Ardenne, Corse, Guadeloupe, Limousin) (Tableau 1). La figure PO3 présente la répartition régionale de ce taux d'accès à la greffe. Parmi les 6 régions de France métropolitaine (Champagne-Ardenne, Corse, Haute-Normandie, Limousin, Lorraine, Midi-Pyrénées) qui ont plus de 77%<sup>8</sup> des inscrits greffés dans l'année, 5 ont un taux de greffe supérieur au taux national et 4 ont un taux d'inscription inférieur au taux national (Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Limousin, Midi-Pyrénées). Deux (Aquitaine, Auvergne) des 3 régions de France métropolitaine (Alsace, Aquitaine, Auvergne) qui ont un pourcentage d'inscrits greffés inférieur à 57%<sup>9</sup> ont un taux de greffes inférieur à la moyenne nationale et 2 (Alsace, Aquitaine) ont un taux d'inscrits supérieur à la moyenne nationale.

<sup>8</sup> Valeur arbitraire définie à environ +10% de la valeur nationale.

<sup>9</sup> Valeur arbitraire définie à - 10% de la valeur nationale.

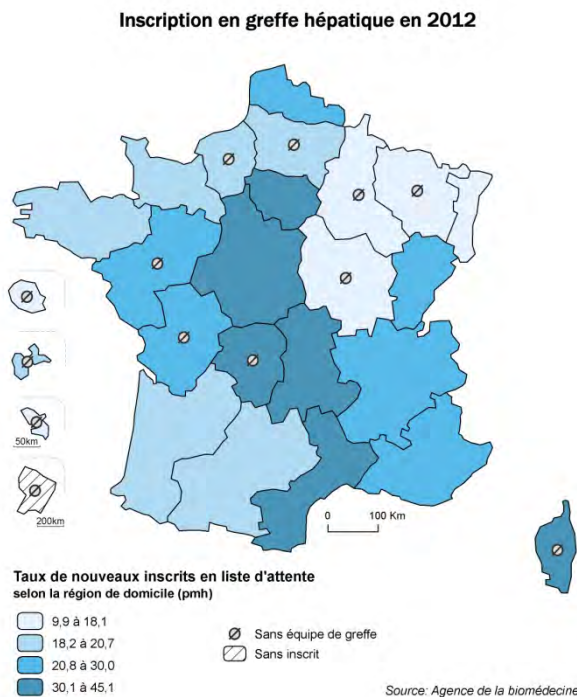


La durée médiane d'attente avant greffe pulmonaire en France en 2012 est de 3,4 mois variant selon les régions avec des extrêmes allant de 1,0 mois (Nord-Pas-de-Calais) à 12,6 mois (Pays-de-la-Loire) (Figure PO4). La médiane d'attente est inférieure ou égale à la médiane nationale dans 9 des 15 régions dépourvues de centre de greffe qui ont inscrit 10 malades ou plus en attente. Parmi les 3 régions (Aquitaine, Languedoc Roussillon, Pays-de-la-Loire) qui ont la médiane d'attente la plus longue, (supérieure ou égale à 6,4 mois), toutes ont un taux de greffe inférieur au taux national et 2 ont un taux d'inscription inférieur au taux national. Une seule de ces régions (Languedoc Roussillon) est dépourvue d'équipe de greffe. Ces données suggèrent que la médiane d'attente est déterminée principalement par la politique d'inscription des équipes de la région.



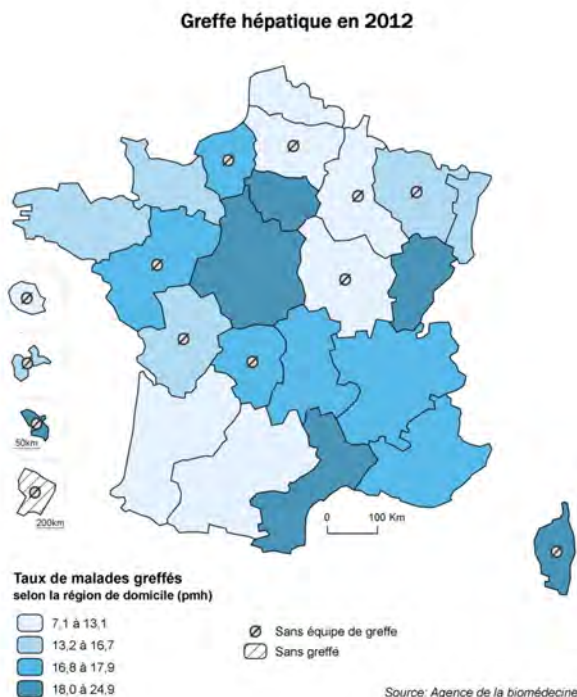
## LA GREFFE HÉPATIQUE

Figure F1



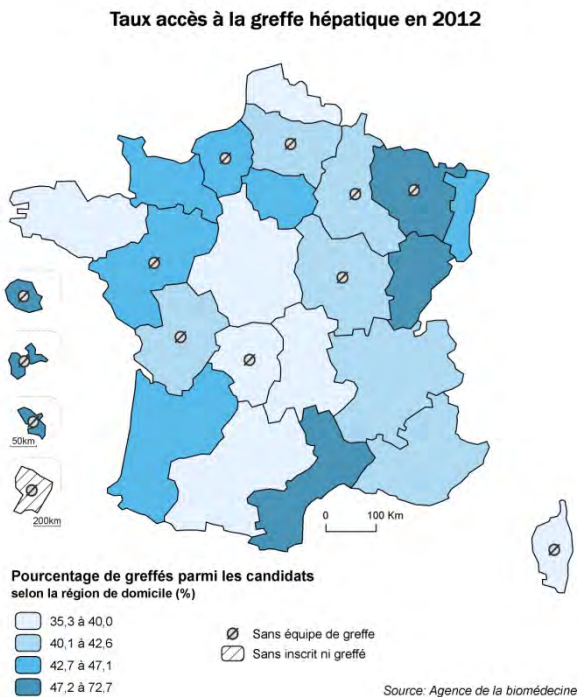
Le taux national d'inscription en attente de greffe hépatique a fortement progressé en 2012 pour atteindre 25,8 pmh contre 23,2 pmh en 2011. Il varie en métropole selon la région de domicile entre 16,1 pmh en Lorraine et 42,6 pmh en région Centre (Tableau 1). Aucune région ne présente un taux inférieur à 16,0 pmh, contrairement aux années précédentes. Les 4 régions de l'Est (Lorraine, Bourgogne, Champagne-Ardenne et Alsace) se distinguent par les taux les plus bas, inférieurs à 18,2 pmh malgré la présence d'une équipe de greffe en Alsace et Franche-Comté, limitrophes, et bien que toutes ont approché ou dépassé 25 pmh avant 2011. Le Nord-Pas-de-Calais et l'Aquitaine enregistrent une hausse significative (plus de 20 inscrits pmh en 2012). Le taux d'inscription de la Haute et Basse-Normandie, supérieur au taux moyen en France en 2011, a baissé sous la barre des 20 pmh en 2012 après la fermeture de l'équipe de Caen. L'Ile-de-France se maintient au taux de 34,5 pmh contre 40 pmh en 2010 et n'est plus la région la plus active en termes d'inscription, puisqu'elle est désormais précédée par le Centre, le Limousin et l'Auvergne. Si l'on admet que les besoins potentiels en greffe de foie ne sont pas distribués de manière homogène et qu'il faille prendre en compte les différences de structure d'âge et de morbidité, ces données illustrent malgré tout des disparités géographiques dans l'accès à l'offre de soin et à la liste d'attente (politique d'inscription).

Figure F2



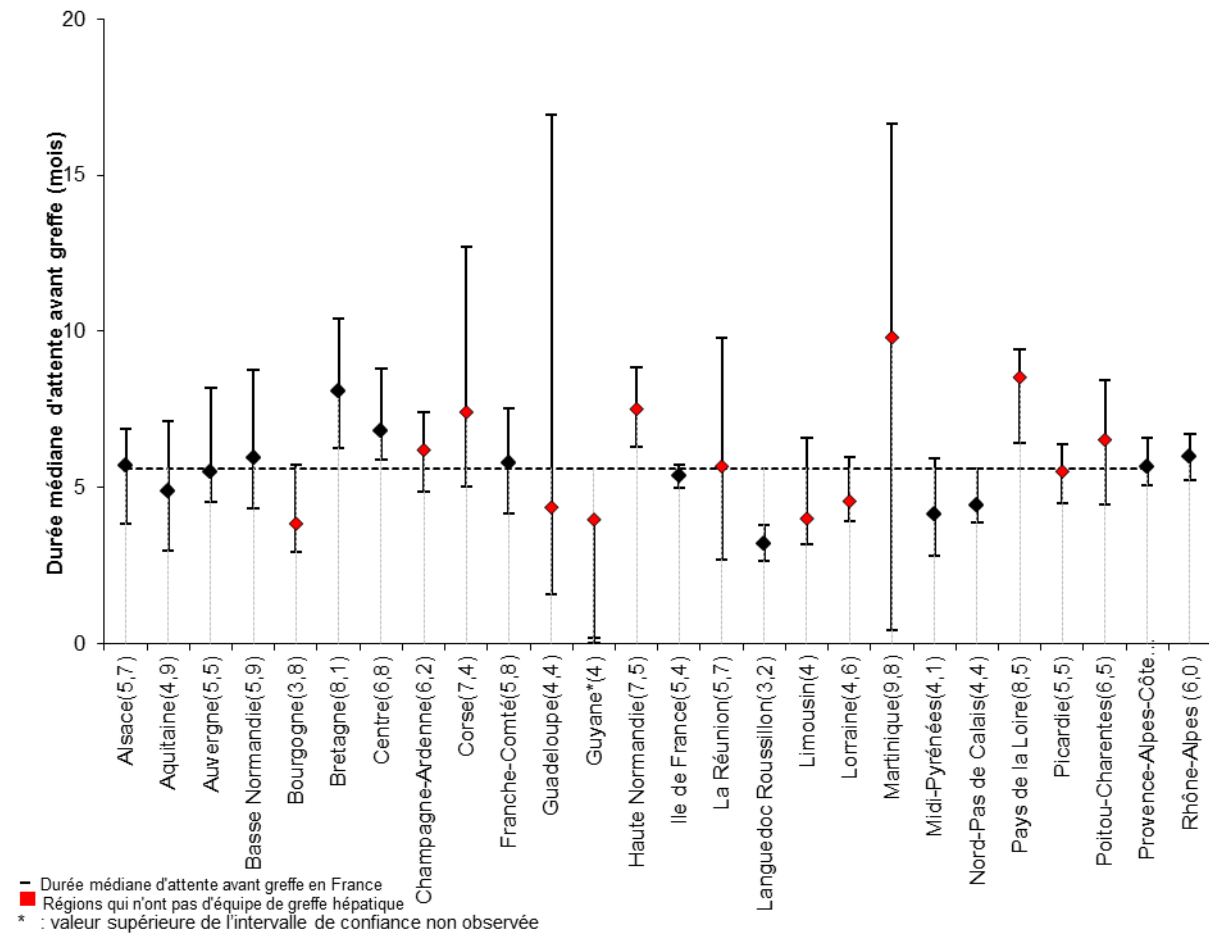
Le taux national de greffe hépatique se maintient à 17,4 pmh en 2012 contre 15,5 pmh en 2008. (Tableau 3). Les taux régionaux de greffe ont une répartition géographique hétérogène qui n'apparaît pas liée à la présence ou non d'une équipe de greffe hépatique dans la région (Tableau 1). Les régions Midi-Pyrénées, Bourgogne et Champagne-Ardenne ont un taux de greffe inférieur à 12 pmh avec une baisse particulière pour la région Midi-Pyrénées dont le taux a chuté de 18,4 à 10,2 en 6 ans. La baisse observée en Ile-de-France depuis 2 ans (de 28 en 2010 à 24,9 pmh en 2012) s'explique en partie par la très forte progression de la région centre, limitrophe, de 13,8 en 2009 à 24,8 pmh en 2012, coïncidant avec l'ouverture de l'équipe de Tours, intervenue fin 2010.

Figure F3



En 2012, le pourcentage de greffés parmi les candidats inscrits sur la liste d'attente de greffe hépatique est de 43,5% contre 47,3 en 2011 et 58,1% en 2006 (Tableau 3). Ce pourcentage varie en métropole de 35,3 % en Midi-Pyrénées à 57,5% en Languedoc-Roussillon (Tableau 1). Là encore, le niveau de pénurie régionale n'apparaît pas lié à la présence ou non d'une équipe de greffe hépatique dans la région (Figure F3). Le Languedoc-Roussillon et la Franche-Comté se distinguent par des taux élevés d'inscription, de greffe et de taux d'accès à la greffe, alors que les régions Alsace, Aquitaine, Basse-Normandie et Lorraine ont des taux d'accès à la greffe proches ou supérieurs à la moyenne nationale malgré un taux de greffe inférieur à la moyenne nationale, du fait de leurs faibles taux d'inscription. Les régions Midi-Pyrénées et Auvergne ont les taux d'accès à la greffe les plus bas de métropole, la région Midi-Pyrénées de par l'effondrement de l'activité d'inscription et surtout de greffe et l'Auvergne, à l'inverse, de par la progression plus importante de l'activité d'inscription. La région Centre, disposant depuis décembre 2010 d'une équipe de greffe, se distingue par une différence importante entre une activité de greffe, certes élevée, mais encore insuffisante au regard de la forte activité d'inscription sur liste.

**Figure F4** Durée médiane d'attente avant greffe hépatique et intervalle de confiance pour les malades inscrits entre 2007 et 2012 selon la région de domicile du malade (Durée médiane en France : 5,6 mois)

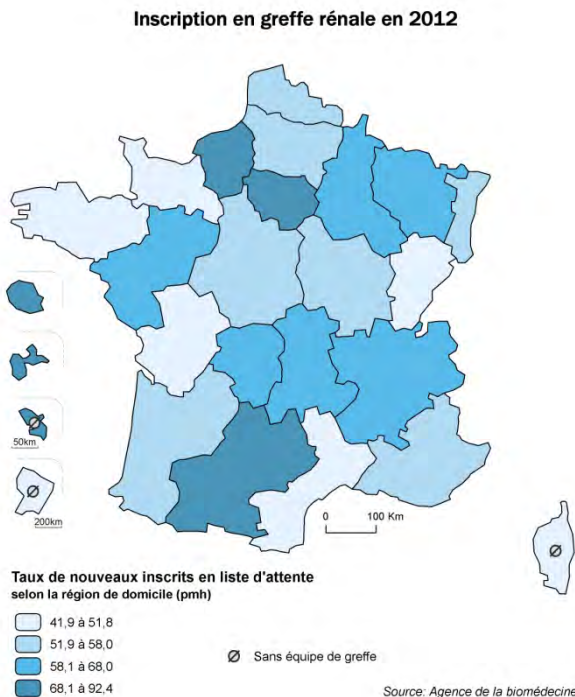


La durée médiane d'attente avant greffe hépatique est de 5,6 mois en France (Tableau 1). En région, elle varie entre 3,2 mois pour le Languedoc-Roussillon et 8,5 mois pour les Pays de la Loire (Figure F4). Dix des 13 régions ne disposant pas d'une équipe de greffe hépatique ont des durées médianes d'attente comparables à la médiane nationale, et 2 régions (Haute-Normandie, Pays de la Loire) ont une médiane d'attente plus élevée qu'au niveau national. Les régions Bretagne et Centre ont des durées médianes d'attente plus longues que la médiane nationale, malgré la présence d'un centre de greffe. Une durée médiane d'attente élevée ne traduit pas spécifiquement une difficulté d'accès à la greffe hépatique pour les malades domiciliés dans ces régions. Il faut pouvoir interpréter ces différences en fonction des politiques d'inscription des équipes (indication principale, niveau de MELD pour les malades inscrits pour cirrhose isolée ou les retransplantations), des flux de patients des régions limitrophes, en particulier vers les équipes d'Ile-de-France (36% des nouveaux inscrits d'Ile-de-France résident en dehors de cette région) et de la politique de gestion de la liste d'attente de l'équipe notamment le recours à la contre-indication temporaire (plus de 25% des inscrits un jour donné).

Une médiane d'attente élevée et un taux d'accès à la greffe au-dessus de la moyenne nationale pour une même région ne sont pas incompatibles, en particulier depuis la mise en place du score Foie, accélérant l'accès à la greffe des malades les plus graves, mais ralentissant celui des malades les moins urgents (cirrhose isolée MELD bas).

Pour ces calculs, les durées d'attente ont été analysées en excluant les malades candidats à une greffe et greffés à partir d'un greffon de donneur vivant ainsi que les malades bénéficiant d'une priorité au titre de la super-urgence.

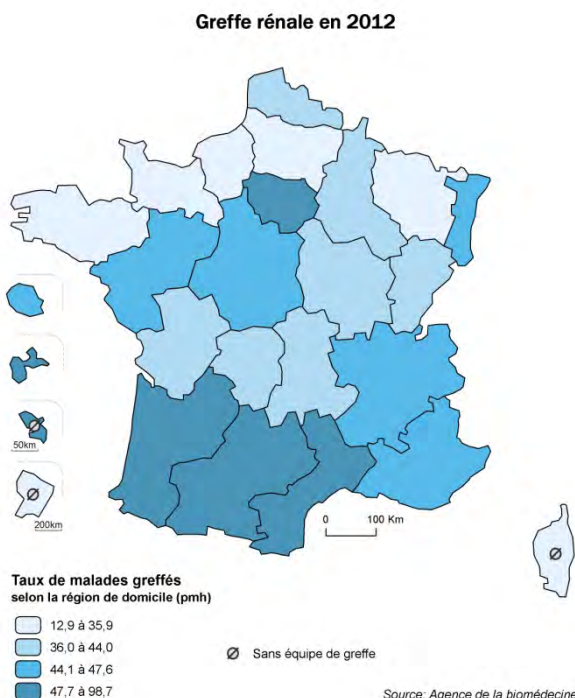
Figure R1



Le taux national de nouvelles inscriptions en attente de greffe rénale est en 2012 de 64,4 malades pmh (Tableau 1), soit une augmentation de 5,4 pmh par rapport à 2011. La régression de 2,2 des inscriptions observée en 2011 reste isolée, avec une reprise de la progression qui était jusque-là régulière passant de 55,4 à 63,2 inscriptions pmh entre 2007 et 2010 (Tableau 3).

En Métropole, les taux régionaux d'inscription les plus élevés se situent en Ile-de-France (85,1 pmh), Midi-Pyrénées (80,4 pmh) et Haute-Normandie (73,1 pmh). A l'inverse, c'est la Corse, la Franche-Comté, le Poitou-Charentes et le Languedoc-Roussillon qui ont, en 2012, les plus faibles taux d'inscription (inférieurs à 50 pmh). Dans les régions d'outre-mer où les inscrits domiciliés sont peu nombreux, on observe de grandes variations des taux d'inscription d'une année à l'autre. En 2012, l'activité d'inscription est élevée en Guadeloupe (91,3 pmh), et à La Réunion (92,4 pmh), où l'activité a repris après une fermeture entre 2010 et novembre 2011, ainsi qu'en Martinique (69,1 pmh) mais faible en Guyane (47,1 pmh) qui pourtant remonte son activité qui avait chuté à 12,6 pmh en 2010.

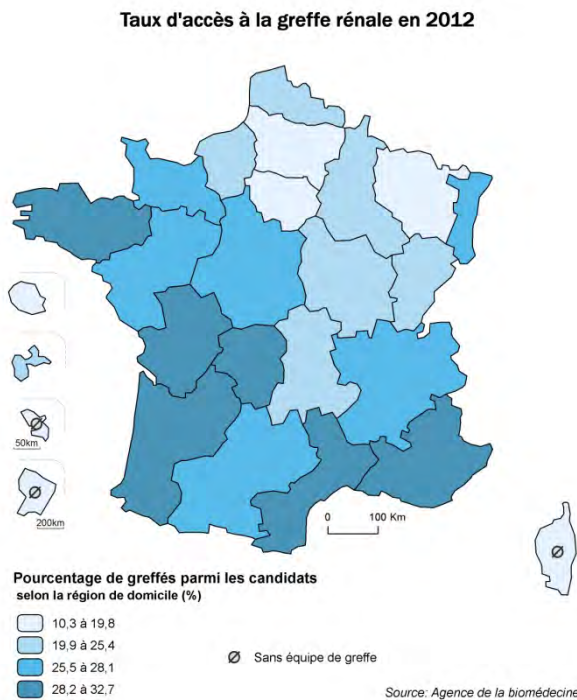
Figure R2



En 2012, le taux national de greffe rénale est de 45,9 malades greffés pmh, soit une augmentation de 0,7 pmh par rapport à 2011 (Tableaux 1 et 3).

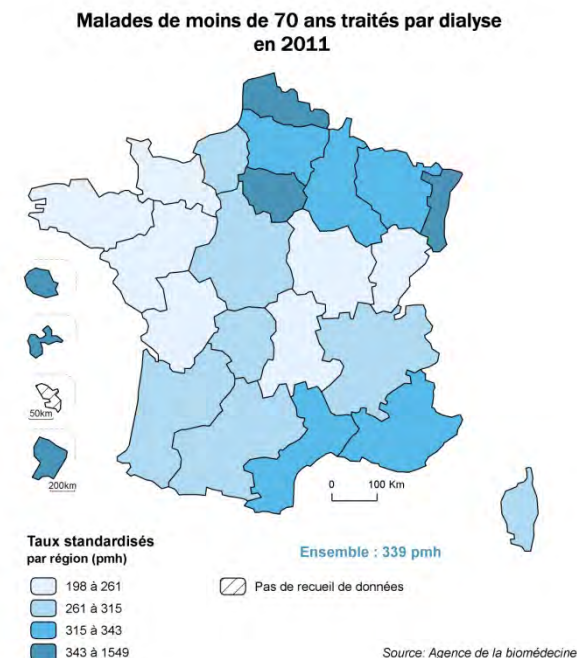
Les taux régionaux sont très inhomogènes avec, si on excepte les particularités insulaires et des DOM, un taux minimal de 34,7 pmh en Picardie et un taux maximal de 58,6 pmh en Ile-de-France. L'Aquitaine et le Languedoc-Roussillon sont les seules régions avec l'Ile-de-France qui dépassent un taux de 50 malades greffés pmh.

Figure R3



Le pourcentage de greffés, parmi les candidats selon la région de domiciliation, indique le degré de pénurie des régions et donc le degré d'inadéquation entre le prélèvement rénal et les besoins reflétés par les inscriptions en liste d'attente des malades domiciliés dans ces régions. Pour l'ensemble de la France, ce taux est de 22,8% en 2012, soit une diminution faible de 1% par rapport à 2011. Mais, hormis en 2007, il a diminué régulièrement d'année en année avec une baisse de 7% depuis 2007. Les régions présentant les taux d'accès à la greffe les plus faibles sont la Corse (10,3%), la Lorraine (17%), l'Île-de-France (17,3%), la Picardie (18,6%) et les régions d'outre-mer (Tableau 1).

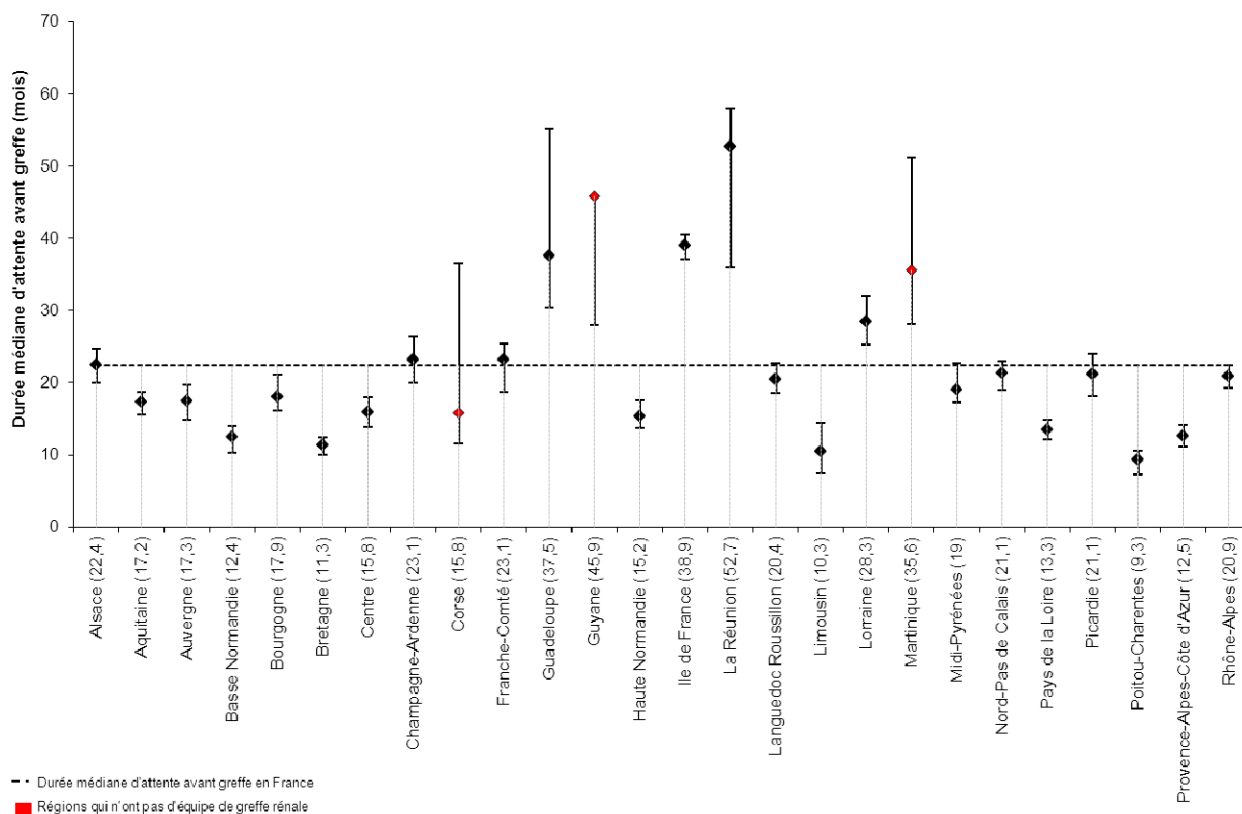
Figure R4



Fin 2011, 25 régions françaises (99% de la population française) disposaient de données exhaustives sur les malades traités par dialyse. Au 31 décembre 2011, 19 139 malades de moins de 70 ans, résidents dans ces 25 régions, étaient traités par dialyse pour une durée médiane de 3,3 ans (maximum 45,2 ans). La prévalence de la dialyse était de 339 (Tableau 1) personnes de moins de 70 ans pmh avec des différences régionales persistantes après prise en compte de la structure par âge et par sexe de ces régions (Figure R4). L'importance de l'activité de dialyse dans une région doit être interprétée au regard de la dynamique des prélèvements et des greffes rénales.



**Figure R5** Durée médiane d'attente avant greffe rénale et intervalle de confiance pour les malades inscrits entre 2007 et 2012 selon la région de domicile du malade (Durée médiane en France : 22,4 mois)



La durée médiane d'attente d'une greffe rénale est en France de 22,4 mois (Tableau 1). Au niveau régional, les disparités sont importantes avec des médianes qui varient entre 9,3 mois en Poitou-Charentes et 52,7 mois à La Réunion (Figure R5). En dehors des régions d'outre-mer, l'Île-de-France et la Lorraine présentent une médiane d'attente supérieure à la médiane nationale (respectivement 38,9 mois et 28,3 mois), traduisant une difficulté particulière d'accès à la greffe pour les malades domiciliés dans cette région. Pour ces calculs, les durées d'attente ont été analysées en excluant les malades candidats à la greffe et greffés à partir d'un greffon de donneur vivant ainsi que les malades ayant bénéficié d'une greffe combinée (rein-autre organe vital).

Le taux national de prélèvement de cornée est de 151,1 pmh, (Tableau 3), les taux de greffe et d'accessibilité à la greffe progressent et sont 55,6 pmh et 55,3%. Le changement important que nous notons en 2012 est la forte reprise des inscriptions de nouveaux patients, qui atteint 72,4 pmh, taux record (Voir tableau 3).

Pour l'activité cornée, la situation géographique en France, évolue en termes de prélèvement, et le gradient de prélèvement est/ouest qui était très marqué en 2008 n'est plus significatif. A l'inverse en termes d'activité de greffe et d'inscription, la disparité régionale reste très marquée avec une activité bien plus importante dans ces 2 domaines dans la moitié sud de la France, à rapprocher de la moyenne d'âge de la population dans ces régions.

L'accessibilité à la greffe de cornée en France en 2010 est très hétérogène sur le territoire (Figure CO4). Il s'agit de la part des patients inscrits et greffés au cours de la même année civile, répartis selon leur région de domicile. Elle traduit ainsi la satisfaction des besoins, exprimés notamment par les inscriptions en greffe.

Le découpage en régions révèle une répartition de l'activité très hétérogène. Certaines régions se détachent particulièrement. Il est à noter préalablement que le nombre d'équipe de greffe par région, varie de 1 à 57 et que la stratégie d'inscription et de déclaration des greffes dans GLAC d'une équipe, peut modifier à elle seule le paysage de certaines régions.

Les régions teintées de claires au prélèvement à l'inscription et à la greffe sont celles où toutes les activités sont faibles mais l'accessibilité à la greffe est moyenne à bonne, et où la question de l'accès à la greffe ne se pose pas en matière de possibilité d'obtention d'un greffon, mais d'accès aux soins et à la consultation d'ophtalmologie (cas du Nord).

D'autres régions symbolisées en zones foncées toutes activités confondues font état d'une activité à forte dynamique, en réponse soutenue et adaptée aux importants besoins de la population (cas de la Provence-Alpes Côte d'Azur, et de la Lorraine).

Les régions foncées toutes activités confondues mais claires en termes d'accessibilité, sont celles où les besoins sont les plus manifestes et insuffisamment couverts (Midi-Pyrénées, Auvergne).

En Ile-de-France l'activité est globalement insuffisante et l'accessibilité faible, en Haute-Normandie, Basse-Normandie et Pays de la Loire, l'accessibilité est excellente.

Hors France métropolitaine (Réunion, Guyane, Corse), malgré une très faible activité de prélèvement, l'accessibilité à la greffe semble bonne.

# CORNEES

Figure CO1

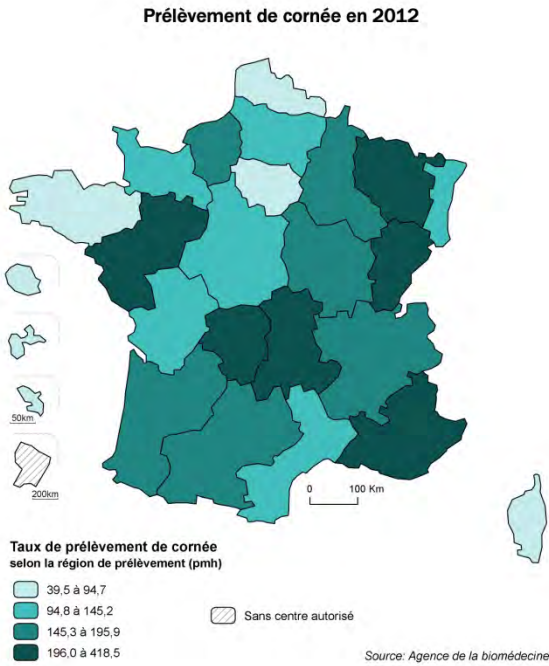


Figure CO2

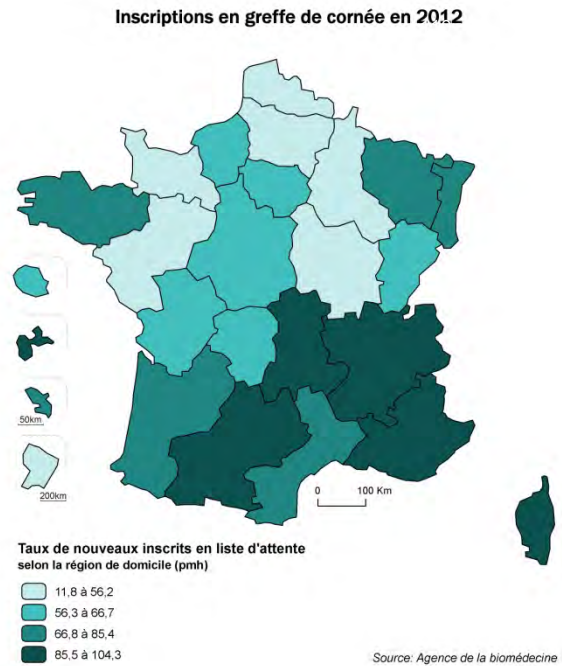


Figure CO3

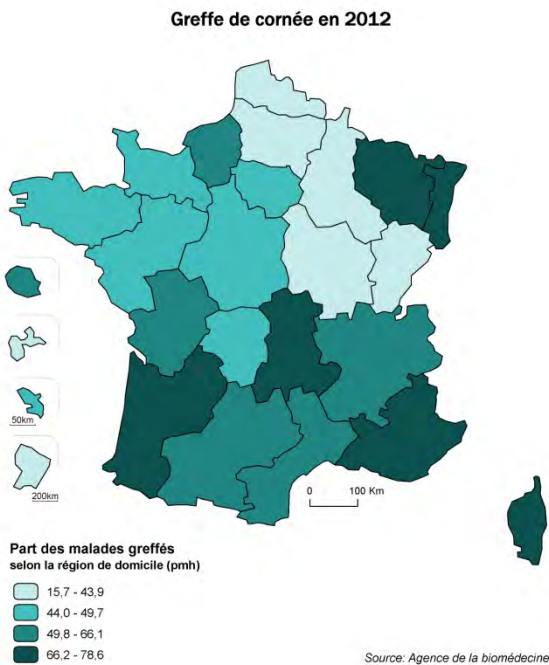


Figure CO4

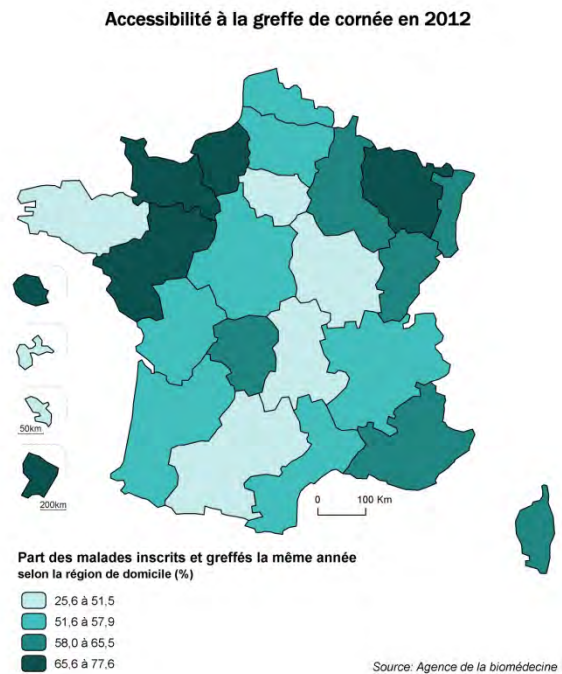


Figure CO5

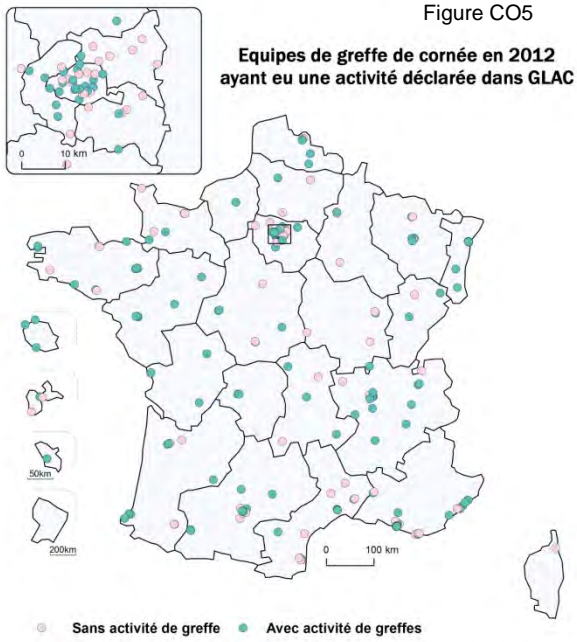


Figure CO6

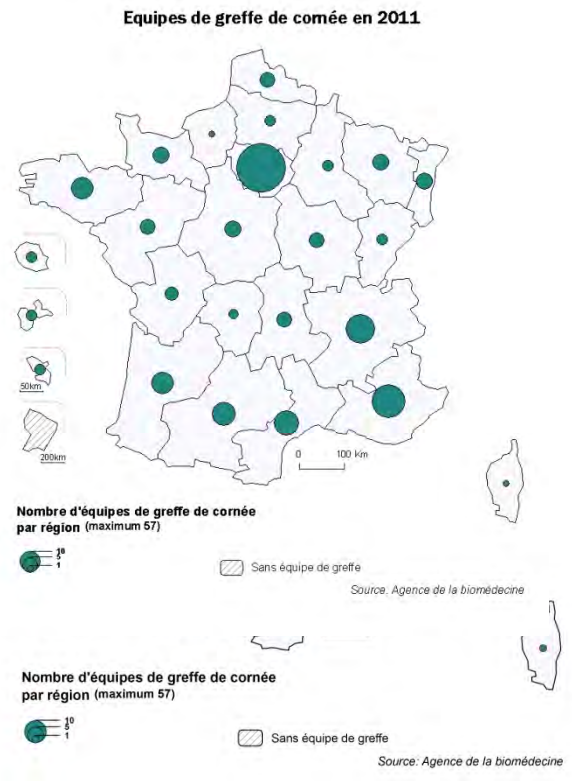


TABLEAU 1 : PRELEVEMENT ET GREFFE D'ORGANE SYNTHESE 2012	France		Alsace	Aquitaine	Auvergne	Basse-Normandie	Bourgogne	Bretagne	Centre	Champagne-Ardenne	Corse	Franche-Comté	Guadeloupe	Guyane	Haute-Normandie	Ile-de-France	La Réunion	Languedoc-Roussillon	Limousin	Lorraine	Martinique	Midi-Pyrénées	Nord - Pas-de-calais	Pays de la Loire	Picardie	Poitou-Charentes	Provence - Alpes - Côte d'Azur	Rhône-Alpes
	France	Nd	43,8	58,5	49,9	46,4	47,2	56,5	51,5	45,5	22,6	55,7	69,1	-	-	35,2	48,6	66,4	58,7	70,6	52,5	51,8	38,3	49,7	50,2	36,2	69,5	47,4
Prélevement	50,4		43,8	58,5	49,9	46,4	47,2	56,5	51,5	45,5	22,6	55,7	69,1	-	35,2	48,6	66,4	58,7	70,6	52,5	51,8	38,3	49,7	50,2	36,2	69,5	47,4	55,3
Donneurs recensés (pmh)	24,3		23,5	29,5	30,9	21,5	27,2	30,1	20,5	23,1	12,9	27,9	39,5	-	13,0	22,0	19,0	27,8	41,3	22,9	19,7	20,0	21,7	27,7	14,5	38,3	24,2	25,1
Donneurs prélevés (pmh)	33,8		30,5	28,6	23,5	33,3	21,8	26,6	34,6	29,5	28,6	28,8	32,1	-	41,5	41,8	30,4	36,7	26,4	33,9	47,6	29,2	43,6	28,4	51,4	24,8	31,2	32,3
Taux opposition (%)	42,5		40,9	51,5	45,2	50,0	48,9	39,8	47,2	48,4	50,0	33,3	12,5	-	41,7	43,3	6,3	32,0	41,9	42,6	37,5	39,0	48,9	54,5	21,4	53,6	38,8	37,1
Donneurs prélevés de 61 ans et plus (%)	42,8		34,6	40,4	43,5	56,3	39,1	37,3	50,0	37,5	50,0	31,8	-	-	50,0	47,3	-	43,1	33,3	51,6	-	47,2	40,0	54,3	31,8	46,9	50,0	38,0
Donneurs prélevés d'un cœur* (%)	23,3		16,7	50,0	16,7	50,0	20,0	16,7	57,1	50,0	0,0	44,4	-	-	0,0	13,8	0,0	30,0	0,0	50,0	0,0	28,6	0,0	12,5	0,0	50,0	40,0	4,2
Donneurs prélevés d'un poumon* (%)	74,6		72,7	75,3	88,1	84,4	66,7	73,5	67,9	67,7	100,0	75,8	-	-	66,7	79,7	-	84,0	64,5	83,3	-	71,2	73,9	82,2	71,4	71,0	78,5	76,7
Donneurs prélevés d'un foie (%)	93,1		84,1	91,8	92,9	90,6	95,6	95,9	98,1	100,0	100,0	97,0	100,0	-	95,8	92,0	100,0	97,3	93,5	87,0	100,0	96,6	90,9	90,1	100,0	94,2	96,7	87,4
Donneurs prélevés d'un rein (%)	<b>Greffe selon la région de domicile du malade</b>																											
Inscriptions cœur (pmh)	8,0		10,1	6,4	6,6	8,7	6,7	8,6	9,7	9,7	9,7	5,1	19,7	0,0	11,9	10,7	9,5	6,3	9,3	6,3	2,5	7,1	8,1	7,7	6,7	3,3	5,8	6,3
Inscriptions cœur (pmh)	6,0		6,9	4,3	7,3	7,4	5,4	8,9	7,7	9,0	6,4	7,6	14,8	0,0	8,7	8,8	7,1	4,5	6,7	6,8	0,0	2,4	4,7	6,0	4,7	2,2	2,2	4,3
Taux d'accès à la greffe cœur (%)	47,8		54,2	42,4	58,8	50,0	47,4	67,4	64,5	57,1	40,0	69,2	66,7	0,0	41,0	59,4	66,7	41,4	71,4	57,1	0,0	22,6	34,5	45,8	39,1	33,3	22,4	35,1
Médiane d'attente cœur (mois)	3,4		2,1	7,0	4,2	4,2	3,1	3,1	1,8	2,4	6,3	1,0	1,3	NC	5,0	2,3	1,1	5,7	2,8	3,9	NC	9,4	5,1	2,6	2,8	2,4	8,8	4,7
Médiane d'attente cœur (mois)	5,0		8,5	6,7	2,9	6,1	3,0	4,9	3,5	4,5	9,7	8,4	2,5	0,0	3,2	4,6	0,0	4,8	1,3	7,6	2,5	4,7	3,7	3,3	6,2	5,0	7,4	5,7
Inscriptions poumon (pmh)	4,9		5,9	4,6	0,7	6,1	3,0	5,2	3,9	5,2	12,9	5,9	2,5	0,0	5,4	4,4	0,0	4,5	1,3	9,7	0,0	5,8	3,2	3,8	5,2	3,9	7,8	5,4
Inscriptions poumon (pmh)	67,4		55,0	46,9	25,0	69,2	62,5	60,7	66,7	100,0	100,0	58,3	100,0	0,0	90,9	72,2	0,0	66,7	100,0	79,3	0,0	81,0	76,5	60,9	71,4	58,3	70,9	61,8
Taux d'accès à la greffe poumon (%)	3,4		3,6	8,7	4,5	1,8	3,2	5,1	3,4	2,1	4,9	1,9	NC	NC	2,2	2,4	NC	6,4	NC	2,9	NC	4,5	1,0	12,6	1,8	4,1	3,9	5,0
Médiane d'attente pulmonaire (mois)	25,8		18,1	20,4	36,0	19,5	16,9	20,6	42,6	17,9	45,1	29,6	19,7	0,0	19,5	34,5	10,7	31,9	34,7	16,1	9,9	20,0	21,4	24,9	20,7	23,9	28,0	24,2
Inscriptions foie (pmh)	17,4		14,4	13,1	17,6	16,1	10,9	14,4	24,8	11,2	22,6	19,4	14,8	0,0	17,9	24,9	7,1	22,6	17,3	13,1	13,1	19,7	10,2	12,3	16,7	12,9	16,7	17,4
Taux d'accès à la greffe foie (%)	43,5		45,0	45,7	36,9	47,1	41,9	39,8	39,0	40,5	36,8	50,0	54,5	0,0	44,6	44,5	50,0	57,5	38,2	49,2	49,2	35,3	40,0	43,3	41,7	42,3	42,6	42,3
Taux d'accès à la greffe foie (%)	5,6		5,7	4,9	5,5	5,9	3,8	8,1	6,8	6,2	7,4	5,8	4,4	4,0	7,5	5,4	5,7	3,2	4,0	4,6	9,8	4,1	4,4	8,5	5,5	6,5	5,6	6,0
Médiane d'attente foie (mois)	64,4		56,6	57,6	61,0	51,8	58,0	50,3	57,3	59,7	41,9	43,9	91,3	47,1	73,1	85,1	92,4	49,8	64,0	62,6	69,1	80,4	56,1	67,2	56,9	49,5	53,0	59,5
Inscription rein (pmh)	45,9		44,3	50,3	36,7	35,0	39,3	35,9	46,1	38,8	12,9	40,5	98,7	19,6	35,7	58,6	45,0	53,1	44,0	35,1	51,8	48,2	36,4	47,2	34,7	38,3	45,4	47,6
Taux d'accès à la greffe rein (%)	22,8		26,3	30,5	25,1	27,1	25,4	30,3	28,1	20,3	10,3	23,2	21,2	10,6	21,0	17,3	13,4	32,7	30,0	17,0	19,8	26,3	21,6	26,4	18,6	32,1	32,0	26,0
Taux d'accès à la greffe rein (%)	22,4		22,4	17,2	17,3	12,4	17,9	11,3	15,8	23,1	15,8	23,1	37,5	45,9	15,2	38,9	52,7	20,4	10,3	28,3	35,6	19,0	21,1	13,3	21,1	9,3	12,5	20,9
Médiane d'attente rein (mois)	<b>Dialyse selon la région de domicile du malade</b>																											
Prévalence chez les dialysés de moins de 70 ans en 2010 (pmh)	Nd		401,9	269,8	261,0	243,5	257,6	198,4	287,3	318,0	308,6	214,6	937,8	1250,0	314,5	412,0	1549,0	339,1	280,4	324,0	Nd	262,3	503,0	231,9	337,7	215,4	336,5	288,5

- : donnée non calculable      Nd : non disponible      NC : Non calculable  
 \* seuls les donneurs de moins de 61 ans révolus sont pris en compte pour le cœur et de moins de 70 ans pour le poumon

TABLEAU 2 : PRELEVEMENT ET GREFFE DE CORNEES : SYNTHESE 2012		France	Alsace	Aquitaine	Auvergne	Basse-Normandie	Bourgogne	Bretagne	Centre	Champagne-Ardenne	Corse	Franche-Comté	Guadeloupe	Guyane*	Haute-Normandie	Ile-de-France	La Réunion	Languedoc-Roussillon	Limousin	Lorraine	Martinique	Midi-Pyrénées	Nord - Pas-de-calais	Pays de la Loire	Picardie	Poitou-Charentes	Provence - Alpes - Côte d'Azur	Rhône-Alpes
Cornées prélevées (prmh)		151,1	136,6	178,2	248,3	145,2	195,9	73,4	114,6	182,0	51,6	208,6	39,5	0,0	185,6	94,7	66,4	140,7	418,5	298,3	51,8	188,6	74,3	196,3	111,2	131,1	213,8	180,3
Nouveaux inscrits pour greffe de cornées (domicile, prmh)		72,4	79,0	81,3	104,3	54,5	56,2	72,1	58,9	37,3	87,0	57,4	96,2	11,8	57,9	64,4	66,4	85,4	60,0	79,6	74,0	101,8	53,9	52,4	46,0	66,7	97,5	85,7
Cornées greffées (prmh)		55,6	69,4	73,4	78,6	44,4	41,1	49,7	49,6	37,3	67,7	43,9	32,1	15,7	61,2	48,9	58,1	66,1	49,3	77	44,4	63,8	37,6	45	35,7	53,9	74,1	57,1
Pourcentage d'inscrits et greffés la même année		55,3	65,5	55,8	47,9	66,7	45,2	51,5	57,9	64,0	59,3	64,7	25,6	66,7	77,6	51,5	69,6	53,9	62,2	75,0	46,7	33,7	51,6	75,9	55,1	54,2	59,6	52,4

\* Pas de centres de prélèvement dans la région



<b>TABEAU 3 : PRELEVEMENT ET GREFFE AU NIVEAU NATIONAL : EVOLUTION 2007-2012</b>						
	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Prélèvement d'organe</b>						
Donneurs recensés (pmh)	49,8	50,0	48,2	47,1	48,7	50,4
Donneurs prélevés (pmh)	24,7	24,6	23,2	22,8	24,1	24,3
Taux opposition (%)	28%	31%	32%	34%	32%	34%
Donneurs prélevés de 61 ans et plus (%)	29%	34%	34%	37%	39%	43%
Donneurs prélevés d'un cœur* (%)	35%	36%	39%	40%	43%	43%
Donneurs prélevés de poumon(s)* (%)	14%	14%	19%	20%	19%	23%
Donneurs prélevés d'un foie (%)	68%	67%	72%	75%	75%	75%
Donneurs prélevés d'un rein (%)	96%	96%	96%	96%	94%	93%
<b>Greffe d'organe selon la région de domicile du malade</b>						
Inscriptions cœur (pmh)	8,0	8,0	7,5	7,1	7,8	8,0
Greffe cœur (pmh)	5,8	5,6	5,6	5,4	6,1	6,0
Taux d'accès à la greffe cœur (%)	49%	46%	46%	46%	50%	48%
Inscriptions poumon (pmh)	4,0	4,3	4,3	4,2	4,9	5,0
Greffe poumon (pmh)	3,2	3,1	3,6	3,7	4,7	4,9
Taux d'accès à la greffe poumon (%)	52%	47%	51%	54%	64%	67%
Inscriptions foie (pmh)	20,9	21,2	22,5	24,1	23,3	25,8
Greffe foie (pmh)	16,4	15,6	16,1	16,6	17,7	17,4
Taux d'accès à la greffe foie (%)	56%	52%	49%	46%	47%	44%
Inscription rein (pmh)	55,4	57,9	60,3	63,2	61,0	64,4
Greffe rein (pmh)	45,4	45,6	43,7	44,0	45,2	45,9
Taux d'accès à la greffe rein (%)	30%	29%	26%	25%	24%	23%
<b>Cornées</b>						
Cornées prélevés (pmh)	123,9	130,3	138,7	151,0	153,3	151,1
Nouveaux inscrits pour greffe de cornées (domicile) pmh	65,6	68,0	69,1	67,5	71,2	72,4
Cornées greffées (pmh)	56,6	57,2	55,5	54,3	51,4	55,6
Pourcentage d'inscrits et greffés la même année	62,7	62,5	59,8	57,3	53,5	55,3

\* seuls les donneurs de moins de 61 ans révolus sont pris en compte pour le cœur et de moins de 70 ans pour le poumon



cellules souches hématopoïétiques

prélèvements

organes

cornées

greffes

 agence de la  
biomédecine

1 avenue du Stade de France  
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX  
Tél. : 01 55 93 65 50